

GUIDE POUR L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Les recommandations écrites dans cette note ont pour objet la prévention de la CoVid-19 pour l'ensemble des personnes présentes sur le site du 10, rue de la Rosière à Paris.

PREAMBULE : Les règles de base applicables à tous les présents sur le site s'articulent autour de trois principes fondamentaux :

- Arrivée, information et affichage des consignes
- Les règles de circulation dans les locaux et de distanciation physique
- Les gestes barrière et les mesures complémentaires

ARRIVEE, INFORMATION ET AFFICHAGE DES CONSIGNES.

Attention, il est indispensable de se munir d'un masque pour les transports en commun mais aussi pour accéder aux locaux de l'Afometra, le port du masque étant obligatoire dans cette partie du XVème arrondissement. Pour le temps de la formation, nous mettons à disposition des stagiaires qui n'en auraient pas, des masques jetables.

- Il est demandé à toute personne **présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19** le matin de la formation, de faire appel à son médecin traitant et de ne pas se présenter à l'AFOMETRA, tout en nous informant si tel est le cas.
- Le présent **livret est remis à tout stagiaire, qui doit en faire une lecture attentive et s'engager à respecter les consignes** précisées dans cette note.
- Afin de pouvoir gérer au mieux l'arrivée et l'installation de chacun, il est demandé à chaque stagiaire de **prévoir une marge de sécurité lui permettant d'arriver plus tôt dans les locaux**. Veuillez noter que les locaux ouvrent à 8h30, et ferment à 17h30.
 - A l'arrivée à l'AFOMETRA, **le SAS d'entrée ne doit pas contenir plus d'une personne** à la fois, veuillez respecter la distance minimale sur le trottoir pour attendre votre tour afin de pouvoir entrer dans les locaux.
 - Du **gel hydroalcoolique** est à disposition à l'accueil et tout arrivant doit se désinfecter les mains.
 - Dès l'accueil, les stagiaires sont invités à respecter une distance de 1 mètre minimum avec toute autre personne. Un panneau d'affichage indiquera la salle de formation. L'identité de chaque stagiaire sera tracée via la feuille d'émargement : les stagiaires n'auront donc pas à patienter à l'accueil pour s'enregistrer.
- A noter qu'à plusieurs endroits de l'AFOMETRA (entrée, escaliers, toilettes, salle de pause, salles de formation), les consignes sanitaires sont rappelées et il est demandé aux stagiaires de les respecter scrupuleusement.

- A noter qu'en cas de symptômes débutant pendant la formation, le stagiaire concerné sera pris en charge par le référent Covid-19 de l'AFOMETRA, selon le protocole national de déconfinement, et isolé. Ce référent est Pascal Rumèbe, par ailleurs médecin conseil.

LES REGLES DE CIRCULATION DANS LES LOCAUX

- Un **sens de circulation** est mis en place et formalisé par un affichage, qui doit être scrupuleusement respecté afin de ne pas se croiser. Un escalier est réservé à la descente dans l'espace formation, et l'autre escalier est réservé à la montée vers la sortie.
- Dans **l'espace de pause** : il est demandé de ne pas y séjourner à plus de 15 personnes en respectant la distance de 1 mètre.
Les pauses pourront être décalées afin de ne pas provoquer d'affluence dans les espaces communs. Le distributeur de café restera en fonction, mais il sera demandé à chaque stagiaire de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique avant et après utilisation du distributeur, ainsi que de respecter la distance d'1 mètre entre chaque personne devant le distributeur.
- Dans **les toilettes**, une seule personne pourra être présente dans l'espace « femmes » et une seule dans l'espace « hommes ». A ce titre il est demandé d'étaler les allées et venues dans les toilettes dans la journée, plutôt que pendant exclusivement les temps de pause.

LES GESTES BARRIERE ET MESURES COMPLEMENTAIRES

- Dans les **salles de formation**, le port du masque est obligatoire conformément aux dispositions en vigueur à ce jour, afin de participer à l'effort collectif de prévention, les masques étant destinés à réduire la propagation potentielle du virus au sein d'une collectivité. Des masques seront disponibles pour les stagiaires qui n'en disposeraient pas à raison d'un masque par demi-journée. Le stagiaire pourra s'il le souhaite porter un masque réutilisable personnel sous réserve que celui-ci soit entretenu, conformément aux recommandations en vigueur.
- Sous réserve du respect d'une distanciation d'au moins 1m50, le formateur, afin d'être mieux entendu par les stagiaires, pourra en fonction des circonstances ôter son masque pendant la formation, à l'intérieur de la salle de formation et pendant qu'il se trouve proche de l'ordinateur.
- Les autres mesures sont indiquées sur l'infographie ci-dessous.



Par ailleurs et pour finir ce guide, il est rappelé que chaque stagiaire doit utiliser son propre matériel sans le partager avec d'autres stagiaires.

Très bonne formation à toutes et à tous 😊